

**LA DIFFÉRENCE SÉMANTICO-LOGIQUE ENTRE LES
RELATIONS CAUSALES D'UN CÔTÉ, ET LES RELATIONS
CONCESSIVES, CONSÉCUTIVES, CORRÉLATIVES,
HYPOTHÉTIQUES, FINALES ET "OCCASIONNELLES" DE
L'AUTRE CÔTÉ¹**

Alexandra Kratschmer

Université de Vienne, AUT

Résumé: On argumente que la référence linguistique au concept causal doit être analysée comme référence à des *relations phénoménologiques* (= relations dans le monde extralinguistique), tandis que la référence aux concepts restants doit être analysée comme référence à des *relations logiques* (= relations entre des jugements, des propositions) que nous classifions, à leur tour, comme relations parallèles au syllogisme. On regarde les lois qui sont la base souvent implicite de ces déductions logiques comme de nature cognitive. Par contre, pour référer linguistiquement à un lien *causal* supposé, aucune référence à une loi n'est nécessaire.

Mots clé: explication, causalité, concessivité, consécutivité, corrélativité, hypothèse/conditionnalité, finalité, syllogisme, référence

En nous basant sur un corpus d'environ 1160 contextes explicatifs (tiré des *Considérations* de Montesquieu, texte hautement explicatif), on argumente que la référence linguistique au concept causal doit être analysée comme référence à des *relations phénoménologiques* (= relations dans le monde extralinguistique), tandis que la référence aux concepts restants doit être analysée comme référence à des *relations logiques* (= relations entre des jugements, des propositions). On les classe comme relations parallèles au syllogisme, construction logique avec laquelle elles partagent des traits logiques centraux, notamment leur construction sur une série de propositions interprétables comme prémisses majeures ("lois"), prémisses mineures ("cas") et conclusions ("résultats") formant des déductions logiques.

¹Nous présentons ici une partie des résultats d'un travail de recherche post-doctorale financé par l'Académie Autrichienne des Sciences au moyen d'une bourse de trois ans "APART" ("Austrian programme for advanced research and technology") commencé en automne 1994.

Pour arriver à cette thèse, on se base, d'un point de vue théorique, surtout sur 1. la distinction en philosophie et en théorie de la science (v. EPW 1: 645) entre relations dans le monde (*cause* vs. *effet*) et relations entre jugements/propositions (*raison* vs. *conséquence/conclusion*), mais aussi (avec réserve) 2. la distinction (bien que discutée) en philosophie du langage² (v. p. ex. Casati/Varzi 1996) entre *événement* et *état de choses*, 3. la distinction en philosophie de l'esprit/psychologie entre *action* (rationnelle humaine comportant de la responsabilité) et *événement* (physique).³

Bien que la référence aux concepts nommés ci-dessus ait souvent reçu, dans la littérature, un traitement en tant que variation sur un même thème ("finalité" = "causalité dans le futur", "consécutivité" = "causalité quantifiée", "concessivité" = "causalité frustrée"), traitement dû sans doute aussi aux réalisations de surface en partie parallèles (p. ex. phrases subordonnées introduites par des conjonctions déterminées), on argumente ici en faveur d'une stricte distinction théorique entre la causalité et les concepts restants. On décrit ces derniers comme des variations sur les raisonnements logiques (qui, à leur tour, sont marqués à la surface p. ex. par les connecteurs *car*, *donc*, *or*). On formalise les prémisses majeures (les "lois") dans nos déductions en tant qu'implications, tout en soulignant qu'il ne s'agit pas là de l'implication matérielle de la logique formelle (on s'approche de l'*implication pertinente* de la logique connexive, v. p. ex. Van Dijk: 1977: 55). On traite

- la *consécutivité* comme concept se basant sur des lois avec référence à un certain degré (où un certain degré de *p* implique *q*, pendant qu'un degré inférieur de *p* implique *non-q*; avec la *corrélativité* comme variation ci-dessus: un certain degré de *p* implique un certain degré de *q*),
- la *concessivité* comme une conclusion contredisant une loi supposée (on se base ici aussi sur le principe de la *logique non-monotone*⁴ qui décrit des contextes où un élargissement de l'ensemble des prémisses peut mener à l'annulation d'une conclusion antérieure, v. Van der Hoek/Witteveen 1996),
- la *conditionalité* (surtout *hypothèse au passé*) comme un *cas* dont on déduit (se basant sur une *loi* implicite) un *résultat* formant ainsi une description "renversée" de la réalité (dont la "vraie" description est implicitée),
- la *finalité* comme déduction logique (actionnelle) se basant sur la *confiance* (prémisses majeure) de l'esprit raisonnant de pouvoir entraîner (en tant qu'agent) un but *q* par une action *p*, ainsi que sur son *désir* (prémisses mineures) d'entraîner *q* pour en déduire la conclusion de *vouloir p* (l'action concrète de *p* qui s'ensuit faisant partie du monde phénoménologique) et
- l'"*occasionalité*" comme variation sur la finalité (choix - déterminé par la reconnaissance de certaines circonstances - parmi plusieurs voies alternatives (*p*, *q*, *r*) supposées aptes à entraîner un but *s*).

On regarde les lois dans ces déductions comme de nature cognitive: elles tirent leur validité de la confiance de l'esprit raisonnant dans ces mêmes lois. C'est la tâche de la philosophie (métaphysique) de chercher à savoir si ces lois ont une base extra-linguistique ou ontologique. C'est la tâche de la philosophie de l'esprit et de la psychologie cognitive de chercher à savoir comment ces lois se forment dans la conscience de l'esprit raisonnant. En linguistique, on en

²C'est Kevin Mulligan/Genève qui nous a signalé cet aspect philosophique.

³C'est une distinction faite de cette manière p. ex. par Jean-Paul Bronckard/Genève (communication personnelle). Pour une discussion du concept de l'*intention* v. p. ex. Anscombe 1957.

⁴C'est à Jacques Jayez/E.H.E.S.S. et Genève que l'on doit cette référence.

étudie leurs expressions: les structures linguistiques qui expriment, explicitement ou implicitement, ces lois.

Notre corpus a montré que, pour référer linguistiquement à un lien causal supposé, aucune référence à une loi n'est nécessaire, il suffit que le producteur du texte (oral ou écrit) stipule p. ex. que "X a causé Y" (ce qui contredit les analyses du concept de causalité linguistique qui se basent sur des lois - physiques ou autres). Le producteur a en plus un choix assez libre d'expliquer un même contexte causalement ou logiquement (indice empirique: combinaisons des deux stratégies pour un même contexte dans notre corpus).

En ce qui concerne notre classification de dates concrètes, on classe comme contextes causaux uniquement les contextes avec des verbes causatifs (*tuer, augmenter, rendre*), avec des constructions causatives (*faire faire, laisser faire*), avec des verbes "causaux" (*causer, produire, créer, engendrer, faire (que)*), avec des noms causaux (*cause, origine, effet*) ainsi qu'avec le connecteur *à cause de*, en argumentant, entre autres, que pour tout autre contexte un travail d'inférence est nécessaire de la partie de l'interlocuteur/lecteur pour décoder le contexte, ce qui classe ces contextes parmi les contextes raisonnants. Ainsi on regarde p. ex. le connecteur "causal par excellence" *parce que* comme exprimant un lien logique.

Comme appareil descriptif on utilise un schéma pluripropositionnel inspiré par celui de Metzeltin/Jaksche (1983 et 1997) combiné avec des précisions autour du concept de la polyphonie de Ducrot (1984 et 1989).

Pour de plus amples détails théoriques ainsi que pour la démonstration de nos thèses au moyen d'exemples concrets de notre corpus, on renvoie à Kratschmer (à paraître), à Kratschmer (en préparation) ainsi qu'à notre exemplier distribué auprès de CIL 16.

Bibliographie:

- Anscombe, G.E.M. (1957). *Intention*. Blackwell, Oxford.
- Casati, Roberto/Varzi, Achille (eds.) (1996). *Events*. Dartmouth Publishing Company, Aldershot.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Minuit, Paris.
- Ducrot, Oswald (1990). *Logique, structure, énonciation*. Minuit, Paris.
- EPW = *Enzyklopädie Philosophie und Wissenschaftstheorie* (1984). Bibliographisches Institut, Mannheim/Wien/Zürich.
- Kratschmer, Alexandra (à paraître). Causalité et explication: vers une nouvelle approche. *Revue Romane*.
- Kratschmer, Alexandra (en préparation). *Erklärungsstrategien, semantische Felder und Makrostrukturen in den Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence von Montesquieu: eine Fallstudie zur semantischen Architektur von explikativen Texten* (titre de travail). Habilitationsschrift. Wien.
- Metzeltin, Michael/Jaksche, Harald (1983). *Textsemantik*. Gunter Narr, Tübingen.
- Metzeltin, Michael (1997). *Sprachstrukturen und Denkstrukturen unter besonderer Berücksichtigung des romanischen Satzbaus*. Eigenverlag 3 Eidechsen, Wien.
- Montesquieu, Charles-Louis de Sécondat (1734/1951). Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence. In: Montesquieu. *Œuvres complètes*. Gallimard, Paris.

- Van der Hoek, Wiebe/Witteveen, Cees (1996). *Principles of Non-Monotonic Reasoning*.
Reader at: *Eighth European Summer School in Logic, Language and Information*,
August 12-23 1996, Prague.
- Van Dijk, Teun A. (1977). *Text and Context. Explorations in the semantics and pragmatics of discourse*. Longman, London/New York.